



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 22 janvier 2021

République Française

L'an deux mille vingt et un, le vingt et deux (22) janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Marc JOUBERT, le 15 janvier 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Marc JOUBERT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, BOSVERT Armelle, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaires de séance :

HAUTEVILLE Cyril et BICHELONNE Pascale

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée que la réunion se déroule à huis clos – la demande est acceptée par le conseil.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour : le conseil accepte.

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil que le conseil municipal prévu le vendredi 30 juillet 2021 est décalé au vendredi 23 juillet 2021 – l'ensemble du conseil en prend note et accepte le changement.

Informations diverses :

1/ REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu en Mairie plusieurs courriers d'habitants de Viverols, remerciant l'ensemble des conseillers et des agents municipaux, savoir :

- * pour le déneigement et notamment des villages,
- * pour la distribution des colis des aînés.

2/ COMPTE RENDU SUR LA VITESSE DANS LE BOURG

L'appareil de mesure a été placé au droit de l'église du 09 septembre au 20 septembre 2020

Il en ressort les résultats suivants :

- débit total sur la période tous sens et tous véhicules confondus : 17 668
- débit moyen par jour : 1472 véhicules jour (tous sens de circulation)
- nombre de poids lourd : 1843 poids lourd sur la période de contrôle
- excès de vitesses : 547 excès comptabilisés sur la période de contrôle
- 85 % de véhicules roulent en dessous de 45 kms
- 34 % de véhicules roulent en dessous de 34 kms
- 15 % de véhicules roulent en dessous de 12 kms (l'analyse nous permettrait éventuellement de penser que se

sont des véhicules qui rentrent ou sortent de la place)

Il apparaît qu'une solution devrait être trouvée afin de limiter la vitesse au cœur du bourg

3/ COURRIER RECU EN MAIRIE – SUITE :

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'un courrier reçu.

Ce courrier fait suite à la réponse faite par la Mairie sur une demande concernant la circulation

Ce dernier remercie tout d'abord Monsieur le Maire pour la réponse donnée et l'attention portée sur le problème énoncé ainsi que des réponses faites par la Mairie afin de trouver une solution pérenne au problème de vitesse excessive en traverse de Viverols.

4/ REUNION AVEC LE PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ :

Une réunion avec le Parc s'est tenue en Visio-conférence : lors de cette réunion le nouveau Président –

Monsieur RODIER – s'est présenté à l'assemblée. Ce dernier était accompagné du directeur du Parc.

Il en ressort que le Parc peut fournir à la commune une aide (suggestion d'idées et aide au montage des projets, comme l'aménagement du Breuil par exemple).

5/ ADHÉSION FREDON :

Le conseil ne souhaite pas adhérer.

6/ SUBVENTION PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC :

Une demande de subvention a été reçue en Mairie, le conseil se prononce pour ne pas donner suite.

7/ REFORME DE LA DGFIP :

Monsieur le Maire a assisté à une réunion qui s'est tenue sur AMBERT dans le cadre de la réforme de la direction régionale des finances publiques.

Il a été confirmé la suppression de la trésorerie de CUNLHAT avec le rapatriement des services sur AMBERT.

Ce rapatriement provoque quelques difficultés de fonctionnement passagères des services.

Il a été acté le rapatriement des comptes de l'hôpital d'AMBERT, des maisons de retraite et des divers services d'aide à la personne (SIVOM de la Vallée de l'Ance) sur la trésorerie de THIERS.

Il est prévu au sein de la trésorerie d'AMBERT, la création d'un poste de conseiller.

Également, abordée la possibilité d'un accueil physique décentralisé dans les MAISONS FRANCE SERVICES pour le commun des contribuables.

8/ TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Une réunion s'est tenue avec la commission des déchets. Des projets sur la collecte des déchets ont été énoncés.

Il en ressort que des solutions doivent être trouvées afin de limiter une hausse du coût du service

Plusieurs pistes ont été évoquées et notamment mettre en œuvre une taxe incitative selon la quantité de déchets produits pour inciter les habitants à réduire ces derniers :

- peser les déchets au camion : organisation et mise en place compliquée,
- achat de sacs poubelles par foyer,
- créer des espaces poubelles collectifs avec puce et badge famille : mise en place compliquée et engageant un coût non négligeable.

L'idée choisie et à approfondir est celle de l'achat par les contribuables de sacs poubelles permettant le tri des déchets par les familles avec en parallèle la simplification des déchets « sac jaune ».

9/ DEMANDE DE LOCATION DES GÎTES :

La société AIR SHOW, souhaite organiser sur Viverols des sessions de formations dans le cadre de son activité.

Elle souhaite louer les 3 gîtes de la commune du 06 au 13 mars 2021 pour accueillir ses stagiaires. Une offre commerciale a été accordée.

10/ DEMANDE DE RÉDUCTION DE PRÉAVIS BAIL HABITATION :

Suite à l'achat d'un logement dans la Vallée de l'Ance, l'une de nos locataires va laisser l'appartement qu'elle occupe, une demande nous est faite afin de réduire le délai de résiliation de son bail.

Le conseil propose deux mois.

11/ LOCATIONS COMMUNALES

Maison GRANET :

Nous avons reçu une demande de location pour l'appartement T4 du 2ème étage de la maison GRANET : cette demande est faite par une mère de famille avec un enfant. Le conseil accepte la location.

Plusieurs visites du local commercial ont été faites récemment : des personnes sont susceptibles d'être intéressées – affaire à suivre

Bâtiment Ancienne Gendarmerie

Une demande de location a été faite pour l'appartement T3 du 2ème étage de l'immeuble : cette demande est faite par une personne ayant été mutée sur le secteur. Le conseil accepte la location.

Également, un intérêt est porté sur le duplex du 3ème étage par une famille de 4 personnes.

Réflexion en cours – demande à suivre

12/ POUVOIR DE POLICE :

Par arrêté en date du 21/01/2021, le Président de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez n'exercera pas ses pouvoirs de police dans les domaines :

- assainissement non collectif
- stationnement des gens du voyage
- circulation, stationnement et autorisation de stationnement

Sans opposition de la commune, il exercera les pouvoirs de police dans le domaine des déchets ménagers.

13/ RAMASSAGE SCOLAIRE – TRAJET COLLÈGE :

A la demande de la Commune, une refonte du trajet de la ligne de ramassage scolaire pour le collège de ST ANTHEME est à l'étude afin d'anticiper le ramassage de nos futurs petits collégiens.

La ligne concernée est celle effectuant le trajet suivant : Viverols – Plagnols – Chemin des gouttes – les Mas
La commune souhaite éventuellement installer plusieurs abris bus sur ce parcours.

14/ OFFRE D'EMPLOI :

Une offre d'emploi a été déposée à l'ANPE et à la mission locale pour la recherche d'une personne en CDD afin d'accomplir la mission suivante : gestion et entretien des gîtes et du camping.

Dans un premier temps, pour l'entretien des gîtes et des bâtiments communaux une embauche par coup de main a été mise en place.

Un complément d'information a été demandé auprès de l'ANPE sur les PEC (Parcours Emploi-Compétences).

Il s'agit de contrat signé sur une durée de 6 à 9 mois avec un temps de travail de 20H à 26H hebdomadaire. Le but de ces contrats est l'aide au retour à l'emploi, le premier emploi des jeunes avec des actions de formation obligatoire, formations adaptées à l'insertion future du contractant.

Le conseil réfléchi à cette possibilité.

15/ VACCINATION COVID :

La Mairie est informé que plusieurs habitants de la commune âgés de plus de 75 ans souhaitent se faire vacciner. Le centre de vaccination pour notre secteur est à AMBERT.

A l'heure actuelle, la situation reste très compliquée pour obtenir un rendez-vous.

Monsieur le Maire a contacté certains acteurs impliqués dans le fonctionnement du centre d'Ambert afin d'organiser des rendez-vous groupés. En parallèle, la proposition d'installer un centre de vaccination sur Viverols a été faite par la Mairie.

Monsieur le Maire a également proposé des solutions permettant de simplifier la gestion de l'aspect administratif du centre de vaccination afin de soulager le fonctionnement du centre existant.

En attente d'une réponse.

16/ DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX (eau, électricité et téléphone) :

Une demande de raccordement aux réseaux a été reçue en Mairie pour le raccordement d'une habitation existante, il s'agit d'une future résidence principale.

Des devis sont en cours.

17/ CENTRE DE DÉPISTAGE COVID 19 :

Courant décembre 2020 Viverols a été un centre de dépistage COVID 19

Bilan du dépistage : 217 tests dont 3 positifs

18/ PANNEAUX D'INFORMATIONS :

Des panneaux d'informations vont être placés sur l'aire de repos du Pont d'Ance et à Pont Garnier.

Cette installation est faite dans le cadre du contrat territorial Ance du Nord.

ORDRE DU JOUR.

1 - Objet : Coupes de bois de l'exercice 2021

MISE SUR LE MARCHÉ (art. L. 214-6 à-11 , L. 243.1, L. 315-2, R.156-5) :

Sur proposition de l'ONF, et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2021, les destinations suivantes :

Forêt	Parcelle n°	Surface à parcourir (ha)	Nature de la coupe
Bouteyras et A	HA	9.80	Amélioration

DELIVRANCE AUX AFFOUAGISTES

Pour leurs besoins propres, après établissement d'un rôle d'affouage, les produits définis ci-après :

Forêt	Parcelle n°	Surface à parcourir (ha)	Nature de la coupe
Bouteyras et A	HA	9.80	Amélioration

Pour le partage des bois d'affouage, sont désignés comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

Monsieur PORTENEUVE Fabien ;

Monsieur CELINGAN Léo ;

Monsieur PORTENEUVE Daniel

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2 - Subvention au Collège Notre Dame

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le Collège Notre Dame de Craponne-sur-Arzon souhaite organiser un voyage scolaire en Normandie pour les 4^{ème}. Deux élèves sont concernés par ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder une subvention de 50 euros par élève soit une somme de 100 euros

- que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal 2021

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Tarif camping année 2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- fixe ainsi qu'il suit les tarifs du Camping Municipal de VIVEROLS pour l'année 2021 :

TARIF JOURNALIER

	Tarif Euro
Enfant et Adulte de + de 10 ans	1.70
Enfant de 3 ans à 10 ans	0.90
Véhicule + caravane ou camping-car	1.70
Emplacement	1.70
Véhicule seul	1.70
Toile de tente	0.90
Branchement Electrique (6 Ampères)	3.50
Animaux	0.60
Garage Mort	2.50
Machine à laver le linge	3.50

TARIF COMPRENANT : 1 EMBLACEMENT, 1 VEHICULE, 1 CARAVANE OU TOILE DE TENTE, 4 PERSONNES MAXIMUM (ENFANTS OU ADULTES), EAU ET ELECTRICITE 6 AMPERES

- FORFAIT SAISON (03 AVRIL au 01 NOVEMBRE 2021)

	Tarif Euro
Caravane ou Camping-car	620
Adulte supplémentaire de + de 7 ans	66
Enfant supplémentaire de - de 7 ans	34
Animaux	27
Mobile Home (ouverture à fermeture + garage mort)	830

- FORFAIT MENSUEL

	Tarif Euro
Caravane ou Camping-car	
Juillet - Août	240
Avril - Mai - Juin - Septembre - Octobre	170
Adulte supplémentaire de + de 7 ans	34
Enfant supplémentaire de - de 7 ans	19
Animaux	10

Forfait Garage Mort Période fermeture Camping	100
---	-----

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4 - Choix de l'entreprise concernant les travaux d'enfouissement des réseaux à Plagnols

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation concernant le projet de travaux d'enfouissement des réseaux à Plagnols a été lancée le 24 novembre 2020.

Après avoir pris connaissance des offres reçues et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de retenir l'entreprise BROUILLAT de La Tourette, pour un montant H.T. de travaux de 14 540.00 euros.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise ainsi que toutes les pièces utiles à son règlement et notamment, en cas de besoin, tout acte nécessaire à la bonne exécution des travaux dans le cadre de leur objet initial.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Travaux de réseaux d'eau et d'assainissement 2021 – Lancement de la consultation

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de travaux de réseaux d'eau et d'assainissement 2021. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à une consultation des entreprises pour la réalisation de ce projet établi par le cabinet SOCAMA de Tulle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de lancer la publicité préalable à la passation d'un marché selon la procédure adaptée définie aux articles 26 – 27 et 28 du Code des Marchés Publics
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes pièces relatives à ce dossier

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Suite à une sollicitation de l'ONF, Monsieur le Maire demande à l'ensemble du conseil de reconduire une coupe de bois décidée par délibération du 21/10/2016 . Le prix de vente de celle-ci, reconnu insuffisant par le conseil, n'avait pas été accepté.

Il s'agit d'une coupe d'amélioration de gros sapins dans une plantation d'épicéas.

Après discussion, le conseil municipal à 10 voix pour et 1 abstention, donne son autorisation à la remise en vente.

Prochain conseil municipal le vendredi 22 février 2021

Séance levée à 22h30

